

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre le bruit : la police neuchâteloise intensifie ses contrôles

La police neuchâteloise procèdera, ces prochains jours, à des contrôles ciblés en matière de nuisances sonores. L'objectif est de lutter contre le bruit provoqué par le comportement de certain-e-s conducteur-trice-s ainsi que par certaines modifications techniques apportées aux véhicules. La police dénoncera les comportements qui incommode la population.

À la suite de récentes plaintes de citoyen-ne-s, la police neuchâteloise procèdera ces prochains jours à des contrôles ciblés dans les lieux connus des adeptes de la conduite bruyante. L'objectif de ces contrôles vise un apaisement dans la cohabitation entre les usager-ère-s de l'espace public et la circulation et finalement une amélioration de la qualité de vie des riverains de zones bruyantes.

Ces contrôles auront lieu en journée comme en fin de soirée. Ils ont pour but d'intercepter les conducteur-trice-s ayant un comportement générant des nuisances sonores inutiles et d'examiner les modifications techniques apportées aux véhicules émettant un bruit suspect.

Dans le cadre de cet effort particulier, la police neuchâteloise dénoncera au ministère public et au service cantonal des automobiles les conducteur-trice-s dont le comportement incommode la population.

Nuisances sonores inutiles

Les motos et autres véhicules bruyants constituent un problème récurrent dans les centres-villes et les zones d'habitation, en particulier les conducteur-trice-s adeptes de la conduite sportive. Ces derniers montent volontairement les tours de leur moteur à l'arrêt ou accélèrent de manière intempestive sur de courtes distances, parcourant le même tracé plusieurs fois. Ce type de conduite cause des émissions sonores particulièrement inutiles et incommode la population sans parler des émissions polluantes.

Contact :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch, tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 5 mai 2021